

Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois

Séance du 22 août 2024

L'an 2024 et le 22 août à 17h00, le Conseil Communautaire sous la présidence de Michel SEROUX, s'est réuni au siège communautaire à Avesnes le Comte sur convocation du 14 août 2024.

Date de la convocation : 14 août 2024

Date d'affichage : 14 août 2024

Délibération N° 22-08-2024 / N°143

Etaient présents les membres en exercice : 71

Messieurs Pascal Mestan, Alain Rose, Hubert Tassencourt, Léon Bernard, Alexandre Hulot, Maurice Soyez, Thomas Bonnelle, André Michel, Michel Petit, Hubert Morreel, Julien Bellengier, Patrick Nepveu, Dominique Coppin, Patrick Zakrent, Pierre Cuvillier, Hugues Legoux, Jean Bridel, Eric Poulain, Etienne Duchateau, Sébastien Henquenet, Philippe Carton, Luc Delaporte, Philippe Lefebvre, Hubert Dingreville, Stéphane Locquet, Benoit François, Nicolas Capron, Olivier Gallet, Jean-Louis Cauvet, Ernest Auchart, Michel Seroux, Jean-Pierre Marocchini, Pierre Barrois, Jean-Paul Hemery, Michel Accart, Ludovic Degouve, Jean-Michel Schulz, Yannick Barlet, Marc Degrendele, Raymond Lavigne, Philippe Duez, Denis Cailliez, Stéphane Gomès, Gérard Nicolle, Alain Debureaux, Arnaud Douchet, Christian Thilliez, Frédéric Plaquet, Serge Leu, François Coquart, Jean-Louis Lebas, Edouard Hautecoeur, Joël Tournel, Yves Lieppe, David Duchateau, Jacques Thellier, Philippe Vanderbeken, Damien Bricout.

Mesdames, Marie-Angèle Lefetz, Béatrice Dausse, Monique Debeaumont, Sabine Surelle, Geneviève Meurice, Marie Bernard, Martine Gérard, Sylviane Evain, Murielle Roussel, Magalie Jonard, Françoise Simon, Muriel Sergier, Catherine Libessart.

Membres suppléés : 7

Membres ayant donné procuration : 9

Membres votants : 87

Absents : Pascal Coin, Patrick Roblot, Fabienne Kwiatkowski, Anne-Marie Dupuis, Florence Dambreville, Jacques Nick, Yves Petit, Harold Tetu, Christian Delambre, Jean-Marc Cuvillier, Raymond Wacheux, Arnaud Ricq, Dominique Verdel, Jean-Claude Jacquemelle, Alain Traisnel, Jean-François Haultcoeur, Pierre Guillemant, Sidonie Duriez, Magali Urbanac, Eric Caron, Henri Cuvillier, Xavier Normand, Emmanuel Ioos.

Absents suppléés : Lionel Cayet suppléé par Philippe Verret, Patrick Dekeyser suppléé par Matthieu Cardon, Guy Vasseur suppléé par Denis Béthencourt, Romuald Delattre suppléé par Jacqueline Lécossois, René Pruvost suppléé par Chantal Jacquemelle, Freddy Balavoine suppléé par Claudine Victor, Anne-Sophie Larivière suppléée par Guillaume Colliez.

Absents excusés : Sylvie Gabez, Vincent Lacroix, André Bouchind'homme, Louis Lambert, Guillaume Lefebvre.

Absents ayant donné procuration : Jean-Michel Desailly ayant donné procuration à Léon Bernard, Sébastien Bertout ayant donné procuration à Alexandre Hulot, Christian Boucly ayant donné procuration à Damien Bricout, Jean-Michel Delannoy ayant donné procuration à Hubert Dingreville, Alexandre Decry ayant donné procuration à Sébastien Henquenet, Roland Descamps ayant donné procuration à Gérard Nicolle, Jean-François Varoqui ayant donné procuration à Joël Toursel, Chantal Dufresne ayant donné procuration à Alain Debureaux.

Secrétaire de séance : Luc Delaporte

Titre de la délibération : Éducation Artistique et Culturelle année 2025 - Dépôt d'un dossier de demande de subvention auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC).

Monsieur le Vice-Président rappelle que la Communauté de Communes La Communauté de Communes favorise dans le cadre de sa politique culturelle la découverte de spectacles, la pratique d'ateliers artistiques pour les habitants et soutien des associations culturelles.

Pour l'année 2025, la Communauté de Communes poursuit le déploiement d'actions culturelles et éducatives sur le territoire avec un dispositif appelé « résidence mission ».

La résidence mission consiste à accueillir sur le territoire un artiste pour une durée de 4 mois. L'artiste ira à la rencontre des habitants et présentera sa démarche artistique. Dans le cadre de sa mission, il devra également faire participer les habitants, les associations, les scolaires en les initiant à une pratique et à la création artistique.

La résidence-mission est à destination de tous les habitants de la Communauté de Communes, dès la crèche et tout au long de la vie.

Le projet est réalisé en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles qui soutient financièrement la résidence-mission à hauteur de 24 000 €.

Le budget de la résidence-mission 2025

Dépense	Recette	Reste à charge
37 000 €	24 000 €	13 000 €

Suite à l'avis favorable en Bureau du 13 août 2024, le Conseil communautaire décide à l'unanimité d'autoriser :

- le dépôt du dossier de subvention au titre de « L'aide au projet ou au fonctionnement pour participation à la vie culturelle et politiques territoriales » auprès de la DRAC au titre de l'année 2025
- Monsieur le Président à signer toutes les pièces relatives à ce dossier

Le Président

Michel Seroux

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture du Pas-de-Calais le 29/08/2024 et publication ou notification du 29/08/2024